

CHAPITRE 96

Ouvrages divers

Notes

1.- Le présent chapitre ne comprend pas :

- a) les crayons pour le maquillage ou la toilette (chapitre 33);
- b) les articles du chapitre 66 (parties de parapluies ou de cannes, par exemple);
- c) la bijouterie de fantaisie (no 71.17);
- d) les parties et fournitures d'emploi général, au sens de la note 2 de la section XV, en métaux communs (section XV) et les articles similaires en matières plastiques (chapitre 39);
- e) les articles du chapitre 82 (outillage, articles de coutellerie, couverts de table) avec manches ou parties en matières à tailler ou à mouler. Présentés isolément, ces manches et parties relèvent des nos 96.01 ou 96.02;
- f) les articles du chapitre 90 (montures de lunettes (no 90.03), tire-lignes (no 90.17), articles de brosse des types manifestement utilisés en médecine, en chirurgie, dans l'art dentaire ou l'art vétérinaire (no 90.18), par exemple);
- g) les articles du chapitre 91 (boîtes de montres, cages et cabinets de pendules ou d'appareils d'horlogerie, par exemple);
- h) les instruments de musique, leurs parties et leurs accessoires (chapitre 92);
- ij) les articles du chapitre 93 (armes et parties d'armes);
- k) les articles du chapitre 94 (meubles, appareils d'éclairage, par exemple);
- l) les articles du chapitre 95 (jouets, jeux, engins sportifs, par exemple);
- m) les articles du chapitre 97 (objets d'art, de collection ou d'antiquité).

2.- Par "matières végétales ou minérales à tailler", au sens du no 96.02, on entend :

- a) les grains durs, les pépins, les coques et noix et les matières végétales similaires (noix de corozo ou de palmier-doum, par exemple), à tailler;
- b) l'ambre (succin) et l'écume de mer, naturels ou reconstitués, ainsi que le jais et les matières minérales analogues au jais.

3.- On considère comme "têtes préparées", au sens du no 96.03, les touffes de poils, de fibres végétales ou d'autres matières, non montées, prêtes à être utilisées, sans être divisées, pour la fabrication des pinceaux ou articles analogues, ou n'exigeant, à ces fins, qu'un complément d'ouvrage peu important, tel que l'égalisation ou le meulage des extrémités.

4.- Les articles du présent chapitre, autres que ceux des nos 96.01 à 96.06 ou 96.15, entièrement ou partiellement en métaux précieux, en plaqués ou doublés de métaux précieux, en pierres gemmes, en pierres synthétiques ou reconstituées, ou bien comportant des perles fines ou de culture, restent compris dans ce chapitre. Restent toutefois compris dans ce chapitre les articles des nos 96.01 à 96.06 ou 96.15 comportant de simples garnitures ou accessoires de minime importance en métaux précieux, en plaqués ou doublés de métaux précieux, en perles fines ou de culture, en pierres gemmes ou en pierres synthétiques ou reconstituées.

Tarif n°	Code du SH	Désignation des produits	Codification	U. Sta.	U. Spé.	Renvois	Droits et Taxes						
							Importation					Exportation	
							DD DC	DD TR	011	Autres			
96.01		Ivoire, os, écaille de tortue, corne, bois d'animaux, corail, nacre et autres matières animales à tailler, travaillés, et ouvrages en ces matières (y compris les ouvrages obtenus par moulage).											
	9601.10	- Ivoire travaillé et ouvrages en ivoire	9601.10.00			7 - 11	13	4	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
	9601.90	- Autres :											
		--- Nucléus en nacre pour greffes perlières	9601.90.10			28	0	0	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
		--- Nucléus en corail pour greffes perlières	9601.90.20			28	13	4	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
		--- Autres ouvrages en nacre et nacre travaillée	9601.90.30				0	0	3			013 - 028 - 029 - 041 - 044 - 047	013 - 028 - 044
		--- Autres ouvrages en corail et corail travaillé	9601.90.40				13	4	3			013 - 028 - 029 - 041 - 044 - 047	013 - 028 - 044
		--- Autres matières animales à tailler, travaillées (y compris les ouvrages)	9601.90.90			7	13	4	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
96.02	9602.00	Matières végétales ou minérales à tailler, travaillées, et ouvrages en ces matières ; ouvrages moulés ou taillés en cire, en paraffine, en stéarine, en gommes ou résines naturelles, en pâtes à modeler, et autres ouvrages moulés ou taillés, non dénommés ni compris ailleurs; gélatine non durcie travaillée, autre que celle du no 35.03, et ouvrages en gélatine non durcie.											
		--- Ouvrages en cire naturelle pour l'apiculture (cire gaufrée en rayons etc....)	9602.00.10				13	4	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
		--- Autres ouvrages en cire naturelle, minérale ou artificielle, en paraffine, en stéarine etc	9602.00.20				13	4	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
		--- Matières végétales ou minérales à tailler, travaillées (y compris les ouvrages)	9602.00.30				13	4	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
96.03		Balais et brosses, même constituant des parties de machines, d'appareils ou de véhicules, balais mécaniques pour emploi à la main, autres qu'à moteur, pinceaux et plumeaux; têtes préparées pour articles de brosse; tampons et rouleaux à peindre; raclettes en caoutchouc ou en matières souples analogues.											
	9603.10	- Balais et balayettes consistant en brindilles ou autres matières végétales en bottes liées, emmanchés ou non	9603.10.00				13	4	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
	9603.2	- Brosses à dents, brosses et pinceaux à barbe, à cheveux, à cils ou à ongles et autres brosses pour la toilette des personnes, y compris ceux constituant des parties d'appareils :											
	9603.21	-- Brosses à dents, y compris les brosses à dentiers	9603.21.00				13	4	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044

Tarif n°	Code du SH	Désignation des produits	Codification	U. Sta.	U. Spé.	Renvois	Droits et Taxes					
							Importation					Exportation
							DD DC	DD TR	011	Autres		
	9603.29	-- Autres	9603.29.00				13	4	3		013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
	9603.30	- Pinceaux et brosses pour artistes, pinceaux à écrire et pinceaux similaires pour l'application des produits cosmétiques	9603.30.00				13	4	3		013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
	9603.40	- Brosses et pinceaux à peindre, à badigeonner, à vernir ou similaires (autres que les pinceaux du no 9603.30); tampons et rouleaux à peindre	9603.40.00				13	4	3		013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
	9603.50	- Autres brosses constituant des parties de machines, d'appareils ou de véhicules	9603.50.00				13	4	3		013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
	9603.90	- Autres	9603.90.00				13	4	3		013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
96.04	9604.00	Tamis et cribles, à main.	9604.00.00				13	4	3		013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
96.05	9605.00	Assortiments de voyage pour la toilette des personnes, la couture ou le nettoyage des chaussures ou des vêtements.	9605.00.00				13	4	3		013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
96.06		Boutons et boutons-pression; formes pour boutons et autres parties de boutons ou de boutons-pression; ébauches de boutons.										
	9606.10	- Boutons-pression et leurs parties	9606.10.00				13	4	3		013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
	9606.2	- Boutons :										
	9606.21	-- En matières plastiques, non recouverts de matières textiles	9606.21.00				13	4	3		013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
	9606.22	-- En métaux communs, non recouverts de matières textiles	9606.22.00				13	4	3		013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
	9606.29	-- Autres	9606.29.00				13	4	3		013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
	9606.30	- Formes pour boutons et autres parties de boutons ; ébauches de boutons	9606.30.00				13	4	3		013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
96.07		Fermetures à glissière et leurs parties.										
	9607.1	- Fermetures à glissière :										
	9607.11	-- Avec agrafes en métaux communs	9607.11.00				13	4	3		013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
	9607.19	-- Autres	9607.19.00				13	4	3		013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
	9607.20	- Parties	9607.20.00				13	4	3		013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
96.08		Stylos et crayons à bille; stylos et marqueurs à mèche feutre ou à autres pointes poreuses; stylos à plume et autres stylos; stylets pour duplicateurs; porte-mine; porte-plume, porte-crayon et articles similaires; parties (y compris les capuchons et les agrafes) de ces articles, à l'exclusion de celles du no 96.09.										
	9608.10	- Stylos et crayons à bille :										

Tarif n°	Code du SH	Désignation des produits	Codification	U. Sta.	U. Spé.	Renvois	Droits et Taxes						
							Importation					Exportation	
							DD DC	DD TR	011	Autres			
9608.20		--- En métaux précieux, plaqués ou doublés de métaux précieux	9608.10.10	NBR			13	4	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
		--- En autres matières	9608.10.90				13	4	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
9608.30		- Stylos et marqueurs à mèche feutre ou à autres pointes poreuses :											
		--- En métaux précieux, plaqués ou doublés de métaux précieux	9608.20.10	NBR				13	4	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047
9608.40		--- En autres matières	9608.20.90				13	4	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
		- Stylos à plume et autres stylos											
9608.50		--- En métaux précieux, plaqués ou doublés de métaux précieux	9608.30.10				13	4	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
		--- Autres	9608.30.90				13	4	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
9608.60		- Porte-mine :											
		--- En métaux précieux, plaqués ou doublés de métaux précieux	9608.40.10				13	4	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
9608.90		--- Autres	9608.40.90				13	4	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
		- Assortiments d'articles relevant d'au moins deux des sous-positions précitées :											
9608.99		--- En métaux précieux, plaqués ou doublés de métaux précieux	9608.50.10				13	4	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
		--- Autres	9608.50.90				13	4	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
96.09		- Cartouches de rechange pour stylos ou crayons à bille, associées à leur pointe	9608.60.00				13	4	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
		- Autres :											
9609.10		-- Plumes à écrire et becs pour plumes :											
		--- En métaux précieux, plaqués ou doublés de métaux précieux	9608.91.10				13	4	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
9609.20		--- Autres	9608.91.90				13	4	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
		-- Autres :											
9609.20		--- En métaux précieux, plaqués ou doublés de métaux précieux	9608.99.10				13	4	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
		--- Autres	9608.99.90				13	4	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
9609.10		Crayons (autres que les crayons du no 96.08), mines, pastels, fusains, craies à écrire ou à dessiner et craies de tailleurs.											
9609.10		- Crayons à gaine	9609.10.00				13	4	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
9609.20		- Mines pour crayons ou porte-mine	9609.20.00				13	4	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044

Tarif n°	Code du SH	Désignation des produits	Codification	U. Sta.	U. Spé.	Renvois	Droits et Taxes						
							Importation					Exportation	
							DD DC	DD TR	011				Autres
	9609.90	- Autres	9609.90.00				13	4	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
96.10	9610.00	Ardoises et tableaux pour l'écriture ou le dessin, même encadrés.	9610.00.00				13	4	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
96.11	9611.00	Dateurs, cachets, numéroteurs, timbres et articles similaires (y compris les appareils pour l'impression d'étiquettes), à main; composteurs et imprimeries comportant des composteurs, à main.	9611.00.00				13	4	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
96.12		Rubans encreurs pour machines à écrire et rubans encreurs similaires, encrés ou autrement préparés en vue de laisser des empreintes, même montés sur bobines ou en cartouches; tampons encreurs même imprégnés, avec ou sans boîte.											
	9612.10	- Rubans encreurs	9612.10.00				13	4	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
	9612.20	- Tampons encreurs	9612.20.00				13	4	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
96.13		Briquets et allumeurs (à l'exclusion des allumeurs du no 36.03), même mécaniques ou électriques, et leurs parties autres que les pierres et les mèches.											
	9613.10	- Briquets de poche, à gaz, non rechargeables	9613.10.00	NBR			13	4	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
	9613.20	- Briquets de poche, à gaz, rechargeables	9613.20.00	NBR			13	4	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
	9613.80	- Autres briquets et allumeurs	9613.80.00	NBR			13	4	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
	9613.90	- Parties	9613.90.00				13	4	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
96.14	9614.00	Pipes (y compris les têtes de pipes), fume-cigare et fume-cigarette, et leurs parties.	9614.00.00				13	4	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
96.15		Peignes à coiffer, peignes de coiffure, barrettes et articles similaires; épingles à cheveux; pince-guiches, ondulateurs, bigoudis et articles similaires pour la coiffure, autres que ceux du no 85.16, et leurs parties.											
	9615.1	- Peignes à coiffer, peignes de coiffure, barrettes et articles similaires :											
	9615.11	-- En caoutchouc durci ou en matières plastiques	9615.11.00				13	4	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
	9615.19	-- Autres	9615.19.00				13	4	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
	9615.90	- Autres	9615.90.00				13	4	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
96.16		Vaporisateurs de toilette, leurs montures et têtes de montures; houppes et houppettes à poudre ou pour l'application d'autres cosmétiques ou produits de toilette.											

Tarif n°	Code du SH	Désignation des produits	Codification	U. Sta.	U. Spé.	Renvois	Droits et Taxes						
							Importation					Exportation	
							DD DC	DD TR	011				Autres
	9616.10	- Vaporisateurs de toilette, leurs montures et têtes de montures	9616.10.00				13	4	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
	9616.20	- Houppes et houppettes à poudre ou pour l'application d'autres cosmétiques ou produits de toilette.	9616.20.00				13	4	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
96.17	9617.00	Bouteilles isolantes et autres récipients isothermiques montés, dont l'isolation est assurée par le vide, ainsi que leurs parties (à l'exclusion des ampoules en verre).	9617.00.00				13	4	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
96.18	9618.00	Mannequins et articles similaires; automates et scènes animées pour étalages.	9618.00.00				13	4	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
96.19		Serviettes et tampons hygiéniques, couches et langes pour bébés et articles similaires, en toutes matières											
96.19	9619.00	Serviettes et tampons hygiéniques, couches et langes pour bébés et articles similaires, en toutes matières:											
		--- Couches pour bébés	9619.00.10				6	0	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044
		--- Autres	9619.00.90				6	2	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 028 - 044